

Les personnes âgées qui vivent chez elles peuvent être accueillies une à plusieurs journées par semaine dans une structure proposant un accueil de jour.

Fréquenter un accueil de jour permet de préserver son autonomie grâce aux activités adaptées proposées. Ces temps passés hors du domicile contribuent également à rompre l'isolement et à permettre aux proches de dégager du temps pour leurs propres occupations.

A qui s'adresse l'accueil de jour ?

- principalement aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées et, pour certains accueils de jour, aux personnes atteintes d'autres maladies neuro-dégénératives comme la maladie de Parkinson par exemple ;
- aux personnes âgées en perte d'autonomie physique.

Comment fonctionne l'accueil de jour ?

L'accueil de jour permet aux personnes âgées :

- de bénéficier d'un suivi régulier et d'un accompagnement adapté,
- d'entretenir leurs capacités grâce aux activités adaptées proposées lors de l'accueil de jour,
- de renouer des liens,
- de sortir de chez elles.

L'accueil de jour permet à leurs proches :

- de pouvoir libérer du temps durant la journée,
- de pouvoir échanger avec les professionnels de l'accueil de jour,
- de ne pas rester seuls avec des questions et de partager des inquiétudes,
- de pouvoir échanger avec d'autres familles vivant la même situation.

L'accueil de jour est proposé :

- soit par des structures autonomes : des centres d'accueil de jour entièrement dédiés à l'accueil de jour,
- soit par des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui développent ce service particulier dans un espace dédié en plus de leur activité principale.

Des activités variées sont mises en place pour favoriser les stimulations physiques, sensorielles et cognitives ainsi que des actions favorisant une meilleure nutrition et des actions contribuant au bien-être.

Une équipe de professionnels de différentes spécialités (infirmières, aides médico-psychologiques, animatrice,...) anime et encadre l'accueil de jour. Cette équipe peut être accompagnée de personnes bénévoles.

L'accueil de jour fonctionne toute la journée. Certains accueils de jour proposent de venir soit à la demi-journée, soit à la journée. Dans ce cas, les personnes déjeunent sur place.

Quel coût ?

Le prix à la journée de l'accueil de jour est fixé annuellement par le conseil départemental pour chaque structure proposant cet accueil.

La structure d'accueil de jour peut organiser le transport des participants à l'accueil de jour. Si cela n'est pas le cas, un forfait transport est versé à la famille ou est déduit du tarif journalier (dans la limite du plafond du forfait journalier de frais de transport fixé annuellement).

Les bénéficiaires de l'APA peuvent être aidés financièrement.



A qui s'adresser ?

Pause Café

Hôpital Intercommunal de la Presqu'île Guérande - Le
Croisic

Avenue Pierre de la Bouexière
44350 GUERANDE

Cadre de santé : 02.40.62.64.61
Assistante sociale : 02.40.62.64.97

Le service est ouvert toute l'année du lundi au vendredi (sauf les jours fériés)

De 10h00 à 17h00

L'accueil s'effectue :

- en journée : de 10h00 à 17h00 ;
- en demi journée :
 - le matin (repas inclus) de 10h00 à 13h30 ;
 - l'après-midi (goûter compris) de 13h30 à 17h00.

D'autres structures proposent de l'accueil de jour sur les territoires voisins, pour plus d'informations, contactez le CLIC au 02.40.62.64.64